

Image not found or type unknown



Plan de surendettement refusé suite chômage

Par **arrabella**, le **12/04/2010 à 14:20**

Bonjour,rnj'ai eu un dossier de surendettement, je n'aipas pu respecter mon plan et maintenant que je suisau chômage, on ne l'accepte plus je vais passer en courde cassation avec l'appui d'un avocat obligatoire. Puis je demander la procédure de redressement personnel, vu que mes revenus sont faibles et que je ne peux faire face à mes dettes de loyer aussi? MERCI de votre réponse SALUTATIONS DISTINGUEES